

salaires de 25 ans, proportionné à la qualité d'un prêtre et d'un gentilhomme."

Mgr Briand lui répondit par une lettre admirable de douceur et de bon sens, qui parut toucher un instant le curé de Saint-Roch, car il devint de meilleure humeur; seulement il veut continuer la lutte et se compare "aux saints qui persécutés pour la justice auraient regardé comme un crime, s'ils eussent abandonné les droits de leur église. Mais oh! pauvre saint Roch, tu as tout quitté pendant la vie et il faut encore qu'on te dépouille après ta mort."

Le 16 juin 1778, l'abbé de la Valinière écrit à l'évêque: qu'il n'a "ni la jeunesse, ni la vertu, ni la science, quoiqu'il ait l'innocence de Joseph dans les prisons de l'Égypte" et termine sa lettre en demandant la cure de son voisin, M. Porlier, curé de Sainte-Anne la Pocatière. Il aimerait mieux cependant retourner "dans le district de Montréal où le climat est plus doux". Mgr Briand exauça en partie ses prières et le nomma curé de Sainte-Anne. Cette fois, l'abbé n'avait qu'un pas à faire pour changer de paroisse.

Il ne séjourna qu'un an à Sainte-Anne, de septembre 1778 à octobre 1779. Son dernier acte est du 9 octobre 1779: on reconnaît la signature *De la Valinière*, et voilà tout ce que l'on peut déchiffrer." (1) Le chagrin l'avait suivi là comme ailleurs. Dans la reddition de comptes qu'il fit avant de partir, après avoir énuméré divers articles dont il faisait présent à la fabrique, il ajoute: "desquels articles il ne demande aucun paiement et il en eut fait ou ferait

---

(1) *Notes Historiques sur la paroisse et les curés de Sainte-Anne de la Pocatière.*